$(N^{\circ} 94.)$ 

## SENAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1857-1858.

## Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1859.

(Voir les Nº 111 et 199 de la Chambre des Représentants.)

## LEOPOLD, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Guerre est fixé, pour l'exercice 1859, à la somme de trente-deux millions soixante-neuf mille trois cent quatre-vingts francs (32,069,380 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 29 mai 1858.

Le Président de la Chambre des Représentants, (Signé) VERHAEGEN.

Les Secrétaires, (Signé) F. Crombez. Jules Vanderstichelen.

Budget du Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1859.

ARTICLES:	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		210/8+5
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	CHAPITRE Ior.			
	ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	
2	– des employés civils	154,810 »	1,950 »	
3	Supplément aux officiers et sous-officiers employés au Département de la Guerre	14,000 »	n	250,760 »
4	Matériel	40,000	,	
5	Dépôt de la guerre	19,000	<b>&gt;</b>	
	CHAPITRE II.			
	ÉTATS-MAJORS.	-	27	
6	Traitement de l'état-major général	777,277 35	,	
7	_ — des provinces et des places.	303,112 45	,	1,231,119 55
8	du service de l'intendance	150,729 75	» /	
	CHAPITRE III.			
	SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.			
9	Traitement du service de santé des hôpitaux	217,890 75	<b>3</b>	
10	Nourriture et habillement des malades ; entretien des hôpitaux	532,400	,	870 <b>,290 7</b> 5
41	Service pharmaceutique	120,000 »	n	ļ [
	CHAPITRE IV.			
	SOLDE DES TROUPES.			
. 12	Traitement et solde de l'infanterie	11,910,945 75	,	
	Les crédits qui resteront disponibles, à la fin de l'exercice, sur les chapitres II, III, IV et VIII, concernant le Personnel, pourront être réunis et transférés, par des arrêtés royaux, à la solde et autres allocations de l'infanterie, ce qui permettra le rappel sous les armes, pendant un temps déterminé, d'une ou de deux classes de miliciens qui appartiennent à la réserve.			49,547,620 05
13	Traitement et solde de la cavalerie	3,586,770 »	Σ	
14	de l'artillerie	2,983,950		
15	_ du génie	798,083 50	l	
16	— des compagnies d'administration	. 267,872 80	,	! !
	Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme, compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.			

ARTICLES.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES</b> ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	IOIAL.
	CHAPITRE V.			V
	ÉCOLE MILITAIRE.			
17	État-major, corps enseignant et solde des élèves.	158,391 65	,	187,396 38
18	Dépenses d'administration	29,004 73	» )	
	CHAPITRE VI.			
	ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
19	Traitement du personnel des établissements	40,660 »	,	000 JC0
20	Matériel de l'artillerie	<b>761,500</b> »	» }	802,160 »
	CHAPITRE VII.			
21	MATÉRIEL DU GÉNIE.	700,000 »	39	700,000
21	Matériel du génie	700,000 #	"	,
	CHAPITRE VIII.			
	PAIN, FOURRAGES ET AUTRES ALLOCATIONS.			
22	Pain	1,792,650 "	»	
23	Fourrages en nature	3,017,000 »	»	
24	Casernement des hommes	632,500 »	»	
25	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	100,000 »	»	6,340,490
26	Frais de route et de séjour des officiers	95,00 <b>0</b> »	,	
27	Transports généraux	75,000 »	,	
28	Chauffage et éclairage des corps de garde	70,000 »	)	
29	Remonte	558,340 »	•	
	CHAPITRE 1X.			
	TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
30	Traitements divers et honoraires	133,226 20	773 80	164,000
31	Frais de représentation	30,000		) 104,000 J
	CHAPITRE X.			
	PENSIONS RT SECOURS.		0 10n 10	97,485 48
32	Pensions et secours	89,000 >	8,185 18	31,100 10

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES. ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE XI. dépenses imprévues.			
<b>5</b> 3	Dépenses imprévues non libellées au Budget	16,558 09	>>	16,358 09
	CHAPITRE XII. Gendarmerie.	30,196,471 02	10,908 98	50 <b>,267</b> ,380 »
34	Traitement et solde de la gendarmerie	1,862,000	n	<b>1,862,</b> 000 »
	Total général du budget du Ministère de la Guerre. fr.	32,058,471 02	10,908 98	32,069,380 »